

FEVE lance son nouveau Parcours d'Installation Agricole sur La Grange

La plateforme digitale a déjà séduit 20 000 porteurs de projet agricole

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture qui se tiendra du 22 février au 2 mars prochain à la porte de Versailles, [FEVE \(Fermes En ViE\)](#), foncière agricole spécialisée dans l'installation de nouveaux agriculteurs, annonce le lancement de son nouveau Parcours d'Installation Agricole. Un parcours en 12 étapes pour guider les porteurs de projet agricole jusqu'à leur installation, disponible gratuitement sur la plateforme digitale [La Grange](#) déjà utilisée par 20 000 porteurs de projet.

220 000 fermes à reprendre et de nombreux obstacles à l'installation à lever !

En France, 50% des agriculteurs partiront à la retraite d'ici 10 ans et 220 000 fermes sont menacées de disparaître si elles ne trouvent pas de repreneurs. Si les candidats ne manquent pas (chaque année, environ 20 000 candidats démarrent un parcours d'installation via les Points d'Accueil Installation), le parcours est bien souvent long et difficile et les obstacles sont multiples : diversité des acteurs et interlocuteurs, nombreuses connaissances à acquérir, difficulté à trouver une ferme, démarches administratives etc...

Une plateforme pour aiguiller les porteurs de projet agricole

Après avoir créé une foncière pour mettre l'épargne citoyenne au service de l'installation agricole et financer la reprise de ferme, FEVE a ouvert la plateforme digitale La Grange. Son objectif est de lever les freins à l'installation de nouveaux agriculteurs en leur proposant une panoplie d'outils inédits pour être aiguillé à chaque étape et dans toutes les démarches de leur projet agricole.

L'objectif de ce parcours ? que les porteurs et porteuses de projets arrivent mieux préparés lorsqu'ils rencontrent les acteurs incontournables de l'installation agricole : PAI, Chambres d'agriculture, banques etc... afin d'augmenter leurs chances de réussite et limiter les déceptions ou les frustrations.

Depuis son lancement fin 2022, La Grange a réuni plus de 20 000 inscrits qui ont pu démarrer leur projet d'installation et bénéficier des premiers outils mis à disposition comme : une carte interactive du foncier agricole, un annuaire des acteurs de l'écosystème, une communauté d'experts et une multitude de ressources de formation.

Un nouveau Parcours d'Installation pour leur permettre de concrétiser leur projet



Aujourd'hui, la plateforme fait peau neuve et va au bout de son ambition en intégrant son nouveau Parcours d'Installation Agricole. Un module qui entend guider les porteurs de projet de la genèse de celui-ci à l'installation de leur exploitation en 12 étapes :

- Découvrir le monde agricole
- Poser les bases de son projet agricole
- Monter en compétences
- Démarrer le dimensionnement de son projet
- Définir les besoins associés à son outil de production
- Réaliser son diagnostic et valider son PPP
- Chercher et trouver sa ferme
- Construire son étude technico-économique
- Chercher des financements
- Réaliser les démarches administratives liées au foncier
- Finaliser l'acquisition et/ou les baux et s'installer
- Démarches administratives liées à la structure d'exploitation

“Avec ce Parcours d'Installation Agricole, nous proposons à celles et ceux qui souhaitent lancer leur exploitation, un fil d'arianne didactique et accessible pour mener à bien leur projet. 100% digitalisé, il offre une complémentarité avec les structures et les réseaux d'accompagnement physiques avec qui FEVE collabore sur le terrain au quotidien” souligne **Marc Batty, cofondateur de FEVE.**

Les porteurs de projets savent où ils veulent s'installer :

84% ont choisi une région et 61% ont même choisi un département.

Les 5 régions privilégiées sont l'Occitanie (27%), la Nouvelle Aquitaine (23%), l'Auvergne-Rhône-Alpes (20%), la PACA (14%) et la Bretagne (12%).

Ils savent ce qu'ils veulent faire :

Les activités plébiscitées sont le maraîchage (41%), l'élevage ovin (35%), l'arboriculture (23%), l'élevage de volailles (21%).

Ils sont sensibilisés à la diversification des ateliers de production :

50% envisagent 2 à 4 activités différentes.



A propos de Fermes En ViE :

FEVE (Fermes En Vie) a créé en 2021 une foncière pour faciliter les installations agricoles tout en accélérant la transition agroécologique. Cette foncière achète des terres agricoles puis les loue avec option d'achat à des porteurs de projets se conformant à une charte agroécologique ambitieuse. La foncière est financée par des particuliers et des investisseurs institutionnels et a déjà permis l'installation de plus de 30 fermes (50 agriculteurs et agricultrices) en France. Pour en savoir plus : [Fermes En ViE \(Feve\)](#)

Contacts presse :

Etienne RICHET – etienne@edifice-communication.com – 07 85 89 64 57

Morgane DECK – morgane@edifice-communication.com – 06 26 96 15 78